

Centre jeunesse de Montréal: le seul foyer mère-enfant ferme



L'objectif du foyer Christophe-Colomb était que, pendant leur séjour, les mères apprennent à développer leurs compétences parentales dans un lieu stimulant et sécuritaire tant pour la mère que pour l'enfant.

PHOTO OLIVIER JEAN, archives LA PRESSE



[Caroline Touzin](#)

La Presse

La fermeture pour une raison d'« optimisation financière » de l'établissement où une trentaine de jeunes mères étaient hébergées chaque année est dénoncée par le syndicat, qui montre du doigt la « réforme Barrette ».

L'unique foyer mère-enfant du centre jeunesse de Montréal fermera ses portes, a appris *La Presse*.

Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal a choisi de fermer la ressource d'hébergement destinée aux jeunes mères vulnérables et à leurs bébés pour une raison d'« optimisation financière », confirme la directrice adjointe du programme jeunesse de ce CIUSSS, Nathalie Bibeau.

De son côté, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des

services sociaux (APTS) - le syndicat qui représente les employés du centre jeunesse de Montréal - accuse le CIUSSS de sacrifier une « expertise unique » au nom de la « performance » exigée dans le cadre de la réforme du réseau de la santé connue sous le nom de « réforme Barrette ».

Ce foyer de groupe - nommé foyer Christophe-Colomb - accueille de jeunes femmes enceintes ou qui ont de jeunes bébés et qui sont très vulnérables en raison de leurs conditions de vie qui mettent en péril la sécurité du bébé : pauvreté, isolement, rupture relationnelle et problèmes de comportement.

Bon an, mal an, une trentaine de jeunes mères y étaient hébergées. Plusieurs étaient des adolescentes elles-mêmes sous l'égide de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

« Ce ne sont pas des décisions faciles à prendre, mais la décision a été prise après mûre réflexion, dit M^{me} Bibeau de la Direction du programme jeunesse du CIUSSS. [...] Ça fait partie de nos responsabilités de se demander si on ne peut pas offrir le service autrement pour desservir un plus grand volume de clientèle. »

Inquiétudes

Les jeunes mères séjournaient au centre en moyenne 30 jours, le temps qu'un travailleur social de la DPJ évalue la situation de la famille. L'objectif étant que, pendant leur séjour, les mères apprennent à développer leurs compétences parentales dans un lieu stimulant et sécuritaire tant pour la mère que pour l'enfant.

« On a vu des mères avec un pronostic très sombre au départ réussir à se reprendre en main et repartir chez elles avec leur bébé », décrit une employée du centre jeunesse qui a demandé qu'on ne révèle pas son identité de peur de subir des représailles de son employeur.

Cette employée craint que la fermeture du foyer de groupe ne mène à une augmentation du nombre de bébés placés en famille d'accueil dès leur naissance parce que la DPJ ne voudrait pas « gérer le risque » de laisser la mère rentrer chez elle avec son enfant.

«On ne comprend pas que le centre ferme, puisque cela répondait vraiment à un besoin. Le foyer recevait de jeunes mères de Montréal, mais aussi d'autres régions comme Lanaudière, les Laurentides, Laval et la

Montréal, puisque notre expertise est unique.»

Une intervenante du centre jeunesse de Montréal qui a requis l'anonymat

Dans une lettre envoyée à tout le personnel de la direction de son programme jeunesse et que *La Presse* a obtenue, le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal justifie la fermeture du seul foyer mère-enfant par des motifs de « performance » et d'« utilisation des ressources avec justesse ».

« Tandis que nous apprécions grandement le dévouement des intervenants de ce service, et bien que nous soyons conscients que le taux d'occupation peut fluctuer, la moyenne d'occupation de ce foyer de groupe n'a pas dépassé 55 % depuis les deux dernières années », y écrit la directrice du programme jeunesse, Lesley Hill.

Cette fermeture s'inscrit dans la logique de performance du projet de loi 10 (loi sur l'organisation en santé adoptée dans le cadre de la « réforme Barrette »), dénonce pour sa part le représentant des employés du centre jeunesse de Montréal au sein de l'exécutif syndical de l'APTS, Simon Dubé. « L'ensemble des mesures qui découlent de la fusion des établissements ont des conséquences directes sur les travailleurs et sur les services aux citoyens, notamment les plus vulnérables », ajoute M. Dubé.

« Loin de moi l'idée de dire que ce n'est pas un service utile », concède M^{me} Bibeau, de la Direction du programme jeunesse du CIUSSS. « Je partage l'opinion des employés, à savoir que cela peut très bien être un service utile pour certaines mamans, mais en même temps, c'est un service à court terme, nuance-t-elle. On ne peut pas dire que ce service permet à une maman de complètement reprendre ses habiletés parentales. »

Le foyer doit fermer le 11 novembre. Le CIUSSS précise que le service d'évaluation des capacités parentales est maintenu et qu'il pourra se faire aux bureaux du centre jeunesse, à domicile - si la mère a un logement - ou possiblement dans des maisons d'hébergement communautaires où les jeunes mères seront dirigées si elles n'ont nulle part où aller. Les intervenants de la DPJ qui travaillaient au foyer ne perdront pas leur emploi. Ils pourront obtenir un autre poste au centre jeunesse, précise la Direction du programme jeunesse du CIUSSS.

Partager 703

Tweeter